

Conseil de Quartier

Rochefort AVANT-GARDE - MARTROU
LES FOURRIERS

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 1^{er} octobre 2018 - Centre socio-culturel Primevère Lesson

18 habitants présents

Conseil de quartier :

Elue :

Danielle CHATRIS, Michèle CRÉGUT,

Christèle MORIN, Conseillère déléguée Démocratie Locale, Proximité, Propreté, Hygiène et Salubrité,

Services Municipaux :

Franck CONTI, Directeur Général Adjoint, Services à la Population,

Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté,

Invitée :

Stéphanie CHARPENTIER, Coordinatrice Site du transbordeur, Direction

Développement Projets, CARO.

En ouverture de séance, Michèle CRÉGUT remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen et présente l'ordre du jour de la réunion :

- avancement des travaux du Pont Transbordeur et projets pour ses abords,
- dossiers en cours du Conseil de quartier,
- questions des habitants et échanges avec les élus.

1. Avancement des travaux du Pont Transbordeur et projets pour ses abords :

Faisant suite aux précédentes interventions en réunion publique du Conseil de quartier, Stéphanie CHARPENTIER fait un point sur l'avancement des travaux de restauration du pont. La fin du chantier est prévue pour septembre 2019 (sous réserve d'aléas climatiques). Cette étape sera marquée par l'organisation d'un grand évènement festif à l'occasion des Journées du Patrimoine. Néanmoins, le monument ne sera pas ouvert au public à cette période, en raison des contrôles de sécurité propres à la remise en service de ce type d'équipement.

En parallèle de ce chantier, une réflexion est actuellement menée sur l'évolution des abords du pont. La zone piétonne pourrait être étendue, afin d'englober l'ensemble du chemin de Martrou et une partie de l'avenue Jacques Demy (jusqu'aux abords de la cité Allaire). Pour le moment, le périmètre et les moyens de contrôle d'accès restent à définir. Pour les visiteurs, le principal accès au site et à la zone de parking se fera par le rond-point Sud. L'ensemble du site bénéficiera d'une « renaturation ». Il s'agit de permettre à un milieu modifié et dénaturé par l'homme, de retrouver un état proche de son état naturel initial (via la plantation d'arbres endémiques, réduction de zones bitumées, etc).

Un pôle d'accueil sera développé au niveau du 76 avenue Jacques Demy, comprenant billetterie, boutique, consignes, locaux techniques et bureaux. Le n°78 devrait quant à lui, laisser place à une construction neuve qui abritera un café - snack. Le site devrait également être pourvu de WC publics et d'un lieu abrité pour l'accueil des groupes.

Une habitante souhaite savoir si les champs humides autour du site, seront réaménagés. Stéphanie CHARPENTIER explique que ces espaces seront mis en valeur et entretenus dans un esprit de renaturation, mais qu'ils ne feront pas l'objet d'aménagements particuliers.

Plusieurs riverains s'interrogent sur la requalification de l'avenue Jacques Demy. Effectivement, le tronçon bordant les habitations comprises dans la future zone piétonne, sera entièrement rénové. Il est envisagé une réduction de la surface minérale, la création de massifs et l'aménagement de places de stationnement destinées aux riverains et aux employés du site. Le projet reste encore à affiner. Il est proposé d'organiser un temps d'échanges spécifique avec les riverains.



Michèle CREGUT se félicite de la volonté de la communauté d'agglomération d'implanter temporairement un foodtruck pour la saison 2019, conformément à la proposition formulée par les conseillers. Elle s'interroge par ailleurs, sur l'avenir de l'accueil des camping-cars dans ce secteur. Christèle MORIN explique que le projet du Transbordeur prévoit la suppression des emplacements actuels. C'est pourquoi la Ville mène une étude pour le développement d'une autre aire dans la partie sud de la ville.

Un habitant souhaite savoir si des jeux pour enfants seront implantés au pied du pont à l'occasion des aménagements. Stéphanie CHARPENTIER précise que ce type d'équipement n'a pas été retenu. En revanche, des tables de pique-nique seront réimplantées sur site.

2. Dossiers en cours du Conseil de quartier :

- Remplacement de la poubelle de l'aire de pique-nique, rue Charles Plumier :***

Suite à la demande du Conseil de quartier, une corbeille publique permettant le tri des déchets sera positionnée prochainement, à la place du container actuel.

- Modification du plateau ralentisseur, avenue de la Fosse-aux-Mâts :***

L'aménagement réalisé pour améliorer la sécurité des piétons à la sortie du centre socio-culturel Primevère Lesson, est jugé peu efficace par les conseillers de quartier. Christèle MORIN confirme qu'il sera repris d'ici la fin de l'année, afin d'en accentuer la pente.

- Implantation d'abribus, avenues du 11 Novembre 1918 et de la Fosse-aux-Mâts :***

Il a été demandé auprès de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, gestionnaire des transports en commun, l'installation de trois abribus dans le quartier. Celle-ci a répondu par la négative au Conseil de quartier, faute de trottoirs suffisamment larges. Cet argument ne convainc pas les participants, qui souhaitent que la proposition soit à nouveau examinée en particulier pour l'arrêt « 11 Novembre ».

- Mise en place de bancs sur le chemin de Charente et sur le chemin blanc :***

Sur proposition des conseillers de quartier, un banc va être positionné prochainement à proximité de la passerelle donnant accès à la rue Philibert Commerson. Cinq autres bancs seront également implantés le long du chemin de Charente, entre le pont Transbordeur et Port Neuf.

Un participant signale que depuis la dernière réunion publique, une poubelle équipée d'un distributeur de sacs a été positionnée comme demandée.

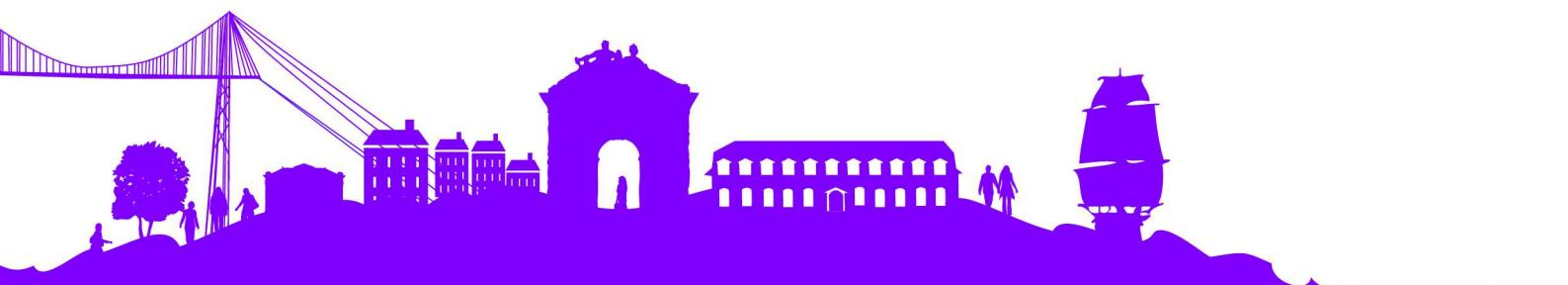
De plus, Danielle CHATRIS explique que le banc supprimé au milieu du chemin blanc situé derrière le collège La Fayette, a été remplacé. Il avait été vandalisé à plusieurs reprises. Les conseillers espèrent que cette fois, il sera respecté par tous.

- Besoin de reprise des trottoirs :***

Les conseillers souhaitent connaître les prochaines rénovations de trottoirs prévues dans le quartier. Christèle MORIN explique qu'il n'y a pas de nouvelle opération programmée d'ici la fin de l'année. En 2019, une enveloppe dédiée à ce type de travaux sur l'ensemble de la ville, sera proposée au vote du budget.

3. Informations et questions diverses :

Franck CONTI fait part d'un projet d'aménagement de jardins potagers, en partenariat avec l'association « Jardinot », à l'angle de l'avenue de la Charente et de la rue Charles Plumier.



Une riveraine de la **rue le d'Entrecasteaux** alerte sur la dangerosité de la sortie de sa rue, sur l'avenue de la Charente. Elle demande l'aménagement d'un plateau ralentisseur avenue de la Charente, pour réduire la vitesse des automobilistes et ainsi sécuriser la sortie du parking. Christèle MORIN propose d'organiser une rencontre spécifique avec les techniciens de la Ville, pour étudier la problématique.

Un participant déplore des dépôts sauvages de déchets récurrents au niveau de l'**aire des camping-cars de la Fosse-aux-Mâts**, malgré les passages réguliers des équipes de propreté. Christèle MORIN confirme que cette situation est problématique pour la Municipalité. Une nouvelle campagne de sensibilisation est d'ailleurs organisée ce trimestre, sur les encombrants, les sacs poubelles et les déjections canines. Un habitant souhaite toutefois souligner une nette amélioration de la propreté des avenues du 11 Novembre 1945 et Jacques Demy, concernant les emballages de fast-food.

Il est signalé une passerelle en bois endommagée dans le parc des Fourriers et des ronces gênantes le long du camping municipal. Christèle MORIN profite de cette intervention, pour rappeler que ce type de demandes concernant l'espace public ou les signalements de désordres (problèmes de voirie, de propreté, etc), peuvent être faits à tout moment auprès du **service Proximité de la Ville**.

Une conseillère de quartier souhaite savoir si la Commune va déposer une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à l'épisode de **sécheresse** de cette année. Un dossier a déjà été ouvert pour faire reconnaître celle de 2017. C'est en fonction de la décision interministérielle de reconnaissance ou de refus, qu'un nouveau dossier sera déposé pour 2018. Plus d'information sur www.ville-rochefort.fr/catastrophes-naturelles .

Michèle CRÉGUT rappelle que le Conseil de quartier recherche toujours de nouveaux membres. Que les personnes intéressées n'hésitent pas à se faire connaître auprès d'elle et de Danielle CHATRIS.

**Pour toutes demandes individuelles concernant votre quartier,
le Service Proximité de la Mairie est à votre écoute au 05 46 82 65 65.**

La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu le **lundi 18 mars 2019** à 19h, au Centre socio-culturel Primevère Lesson, avenue de la Fosse aux Mâts.

